

## **Mise à disposition de données géoréférencées : convention GRT gaz – commune de Pacé**

### **Le rapporteur,**

➡ Afin de permettre la mise à jour du PLU, Rennes Métropole a besoin de disposer des données numériques de la part de GRT gaz, sur les conduites de transport de gaz naturel qui traversent la commune. Ce besoin ne porte pas sur les réseaux de distribution publique de gaz.

Les conduites de transport de gaz naturel sont assujetties à des règles de sécurité importantes. Il convient par conséquent que les documents graphiques qui en font mention soient précis, en ce qui concerne leur tracé et leur emprise.

Il est proposé de passer une convention avec GRT gaz afin que la commune puisse disposer des données numériques correspondantes et de les transmettre à Rennes Métropole, pour l'intégration dans les documents graphiques du PLU.

Cette mise à disposition est gratuite dès lors que la demande est effectuée dans un cadre réglementaire et que sa fréquence est limitée à une par an.

**Considérant** l'avis favorable émis par la commission mixte « urbanisme et développement durable » et « prospective et développement économique » qui s'est réunie le 5 décembre 2013 ;

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

### **AUTORISE :**

le Maire à signer la convention et toutes pièces relatives à ce dossier.

**VOTE : à l'unanimité**